

de savoir si la loi, qui a établi le monopole de la fabrication des allumettes chimiques, ou a pu prohiber l'importation immédiate en France.

M. Desrumaux-Desmons, négociant à Armentières, réclamait à la douane 60,000 fr. de dommages-intérêts, fondant sur ce que cette administration avait à plusieurs reprises refusé de laisser importer en France des wagons d'allumettes chimiques à lui expédiées.

M. Ravel, avocat à Roubaix, plaide pour M. Desrumaux, qui était représenté par M. Lefranc, avocat.

La douane avait confié sa cause à M. Delemer, du barreau de Lille, assisté de M. Pajot.

Le débat se résume à ceci : la prohibition d'importation atteint-elle, oui ou non, les stipulations résultant des traités avec les puissances contractantes ? Celles-ci peuvent-elles, oui ou non, continuer librement d'importer leurs allumettes en payant les droits inscrits dans les traités.

M. Ravel dit oui ; mais M. Delemer dit non. M. Ravel invoque la convention avec la Belgique ; M. Delemer riposte par le monopole et par la loi du 15 mars qui a été faite par l'Assemblée et que l'Assemblée seule peut défaire.

L'affaire a été mise en délibéré.

On nous demande l'insertion de la déclaration suivante :

Je soussigné Charles Descamps, cabaretier incendié dans la nuit du 4 au 5 courant dans la façon la plus formelle l'article aussi méchant que mensonger inséré dans le Progrès du Nord du 7 courant.

Je déclare n'avoir servi aucune consommation à personne et je n'ai au contraire qu'à louer et remercier le corps des sapeurs-pompiers, qui, en cette circonstance, a fait comme toujours preuve du plus grand dévouement en sauvant mon établissement.

Roubaix, le 7 juin 1874.
CHARLES DESCAMPS,
Cabaretier au Cheval Anglais.

Les travaux de l'Eglise de l'Épéule sont poussés avec activité. Le gros œuvre sera terminé pour la fin de ce mois. Dès les bas côtés sont couverts, ce qui permettra de commencer bientôt les travaux intérieurs.

La bénédiction de la nouvelle église de Saint-Joseph, à Tourcoing aura lieu mercredi prochain, à neuf heures.

Le R. A. Boulanger, dominicain de la résidence de Lille, donnera l'instruction.

L'Etat vient d'accorder à cette ville une toile de grande dimension dont le sujet est le portrait d'une dame et de sa fille, exécuté par L. Pellégrin, d'après A. Van Dyck. Ce tableau est d'un mérite réel.

Deux aimables gamins rencontrant samedi deux religieuses dans la rue se mirent à les insulter puis à leur jeter des pierres. Surpris par la rencontre d'un agent de police ces deux rejetons des nouvelles couches sociales essayèrent de s'enfuir, mais ils furent bientôt arrêtés et conduits au poste.

NOTA. — Les deux religieuses appartiennent à la crèche de Saint-Vincent-de-Paul et passent leur vie à soigner les petits enfants pauvres.

Avant-hier, on a saisi et déposé au bureau central de police de Tourcoing, une grande quantité de laines d'origine suspecte. La plupart des fabricants de

d'un air contraint ; l'expression de sa reconnaissance était embarrassée et indiquait que cette dette envers moi lui pesait.

La convalescence suivit son cours normal et fut même plus rapide qu'on n'était en droit de l'espérer. M. de la Roncerais put bientôt sortir et reprendre de ses habitudes ; toutefois la sobriété la plus rigoureuse lui fut prescrite.

Restait à réclamer de Juanita, la fille de la mulâtresse, la collaboration qu'elle avait acceptée dans mes projets. J'achetai une robe d'un nuance analogue à celle qu'affectionnait Madeleine. Mes souvenirs étaient fidèles, je me rappelais tous les détails de sa toilette qu'elle savait si bien faire valoir ; je négligeai rien pour que l'illusion fût aussi complète que possible, je n'oubliai ni les boucles d'oreilles qu'elle tenait de sa mère, ni l'améthyste qui brillait à son doigt. Je portai le tout chez Juanita.

Je donnai mes instructions à la quarteronne qui s'éloigna en me promettant de les suivre de point en point. Quand elle reparut, je fus étonné de l'adresse intelligente avec laquelle elle était rentrée dans son rôle.

Elle ne ressemblait pas à Madeleine ; ses cheveux étaient plus noirs, son teint plus basané. Sa bouche, ses yeux, non, ils n'avaient pas cette expression mutine et douce à la fois, que je n'avais jamais rencontrée ailleurs ; cependant l'ensemble présentait un rapprochement saisissant ; il était impossible qu'il ne frappât pas un homme dont l'imagination était troublée, le cerveau haïnt par de sombres visions.

C'était bien la femme charmante qu'elle donnait à sa coiffure, c'était bien

Tourcoing les ayant vues et ne les ayant pas reconnues, on présume qu'elles proviennent de vols commis à Roubaix. Les fabricants de notre ville sont invités à aller les examiner.

Une perquisition a été faite samedi par ordre de l'autorité judiciaire dans une maison de la rue du Moulin. On a saisi des cartouches de chassepot, un sabre-baïonnette et des capsules de fusil à percussion.

Au commencement de la semaine dernière, un jardinier de M^{me} veuve Delemme, de Roubaix, a été trouvé pendu dans la propriété que cette dame possède à Baisieux. Cet individu était âgé de 45 ans ; on ignore la cause de ce suicide.

M. BERNARD LEVY, l'habile chirurgien-dentiste de Paris, en ce moment à Lille où il obtient le plus éclatant succès, viendra passer quelques jours à Roubaix dans la première semaine de juin et descendra à l'hôtel Ferraille.

Etat-civil de Roubaix. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 5 juin. — Clément Labbé, rue du Parc. — Pierre Scherpereel, rue Turgot. — Pélégie Beck, rue des Longues-Haies. — Marie Desrumaux, rue de la Lumière. — Irénée Claeys, rue de Watrelos. — Zélie Sory, rue St-Vincent-de-Paul. — Marie D'effennes, rue des Longues-Haies. — Emile Leplat, aux 3 Ponts. — Valéry Waëlès, rue du Curé. — Louis Leclercq, rue des Champs. — Edouard Maes, rue Magenta. — Zélie Maes, rue Magenta. — Hortense Meckert, rue de Luxembourg. — Sophie Huygher, rue de Lannoy. — Marie Charles, rue des Longues-Haies. — André Lebleu, rue de la Concorde.

Du 6. — Georges Dansetta, rue du Collège. — Zoé Dufournet, rue de la Barbe d'or. — Louis Noclain, rue du Moulin. — Adrienne Desmarchelier, aux 7 Ponts. — Albert Decock, rue Jacquart. — Angèle Weers, à l'Épéule. — Jeanne Senecaut, rue des Champs. — Malvina Vincere, rue du Trichon. — Julien Vincere, rue du Trichon. — Emile Bernolet, rue St-Jean. — Amédée Desmouret, rue des Angs. — Berthe Clarisse, rue St-Georges. — Henri Algoet, rue de l'Épéule. — Emile Landman, rue de la Potennerie.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 5 juin. — Maria Heibaut, 1 an, au fort Mullier. — Clémentine Duprez, 3 ans, rue de la Perche. — Daniel-Louis-Marie-Joseph Wibaux, 7 ans 11 mois, rue Neuve-de-Pontenoy. — Pierre Vanbecke, 2 ans, rue Ste-Elisabeth. — Camille Destoop, 18 jours, rue d'Inkermann.

Du 6. — Arthur Ramu, 3 mois, rue de la Gâtée. — Paul Dubrunaut, 1 an, rue de l'Arc. — Auguste Talma, 1 an, à l'hôpital. — Philomène Beulque, 18 ans, journalière, rue du Luxembourg. — Agèle Farvaque, 1 an, rue de Lannoy. — Céline Dupont, 5 mois, rue de Lille. — Charlotte Dufour, 2 mois, rue de l'Épéule. — Angèle D'ombre, 1 an, rue de Lille. — Victor Boelens, 2 mois, rue de la Chapelle-Carrée. — Emile Florin, 14 jours, rue de Lannoy. — Emeline Caudrelier, 47 ans, ménagère, rue de Naples.

Etat-civil de Tourcoing. — DÉCLARATION DE NAISSANCE du 5 juin. — Esther Loosvelt, rue du Brun-Pain.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 5 juin. — Philomène Vanmeenen, 34 ans 11 mois, sans profession, rue de la Placette. — Cyville Delay, 2 jours, au Blanc-Seau. — Léon Flipo, 5 ans, 10 mois, rue Notre-Dame.

MARIAGE du 6 juin. — Alexandre Tibauts, 21 ans, sans profession, et Laura Caullies, 19 ans, sans profession.

ainsi que les plus de son corsage folaient avec un gracieux laisser-aller, que l'écharpe retombait sur sa taille souple, c'était bien la légitime blancheur de son fichu et de ses manches de fine baptiste. Pauvre Madeleine !

Et je songeais qu'en ce moment même elle bravait sous de grossiers habits la pluie et les rafales de la mer.

Pendant que je faisais un retour mélancolique sur le passé, Juanita s'admirait dans un fragment de glace qui lui servait de miroir et plaisait sur sa métamorphose.

— Suis-je convenablement travestie ? dit-elle.

— Parfaitement, vous réussirez au théâtre.

— S'il allait devenir amoureux de moi en pensant à l'autre.

— Qui sait ? peut être alors vous vous reconciliez avec la marine.

— Jamais », répondit-elle d'un ton qui indiquait qu'on pouvait bien s'en rapporter à ses paroles.

La façon dont elle se contemplant révélait une véritable satisfaction, mais ce n'était pas une coquette qui rêve un triomphe de vanité, c'était une actrice qui répète son rôle et s'identifie avec le personnage qu'elle doit interpréter.

Le soir même il y avait à la Redoute une réunion plus brillante que de coutume ; tous les habitués s'y étaient donné rendez-vous et les officiers s'étaient mis en frais pour ajouter à la fête un supplément de luxe. J'y allai un des premiers ; aux yeux d'un Européen, l'aspect de la scène, malgré la beauté des décors fournis par la nature, était burlesque. Les toilettes présentaient une bigarrure de couleurs qui

CONVOI FUNÈBRE

Les amis et connaissances de la famille GLORIEUX-FRETTIN qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur ACHILLE-JOSEPH GLORIEUX, décédé à Roubaix, le 7 juin 1874, à l'âge de 26 ans et 4 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et d'assister à la messe de convoi qui sera célébrée le mardi 9 juin 1874, à 9 heures, aux vigiles, qui auront lieu le même jour, à 6 heures 1/2, et au convoi et service solennels, le mercredi 10 courant, à 10 heures 1/4, en l'église Notre-Dame.

L'assemblée à la maison mortuaire, rue de l'Hospice, 26.

Cours de Physique

Mercredi 10 juin, à 8 heures du soir
Vision. — Myopie et presbytie, — besicles, — stéréoscope, — projections de cosmographie.

Programme des fêtes du Couronnement de Notre-Dame de la Treille.

(Extrait de la Semaine religieuse)

Le 24 juin, S. E. Mgr. le cardinal Rénier, archevêque de Cambrai, en vertu du pouvoir spécial qu'il a reçu de notre Saint-Père le Pape, couronnera solennellement l'image miraculeuse de Notre-Dame de la Treille, vénérée à Lille.

Cette cérémonie aura lieu en présence de S. E. Mgr. le cardinal de Bonnechose, archevêque de Rouen ; de NN. SS. les archevêques de Malines et de Tours ; de NN. SS. les évêques de Tournai, d'Arras, d'Amiens, d'Angers, de Beauvais, de Bayeux, d'Evreux, d'Agén, de Limoges, d'Hébrois et Lyda ; de Mgr. de Marguerie, chanoine-évêque de Saint-Denis, ancien évêque d'Autun ; de Mgr. Danel, évêque de Southark ; de Mgr. Namèche, recteur magnifique de Louvain ; de Mgr. Capel, leader de l'Université catholique de Londres ; de Mgr. Cartuyvels, vice-recteur de l'Université catholique de Louvain.

Des TT. RR. PP. abbés de Sainte-Marie-du-Mont et de Port-de-Salut, de l'Ordre des Trappistes ;

Des prélats Mgr. Cataldi, maître des cérémonies de Sa Sainteté, Mgr. Bastide, chanoine de Sainte-Marie-Majeure.

Nouveaux préparatoire et triduum.

La fête sera précédée d'une novaine et d'un triduum, dont les exercices auront lieu dans l'église que la piété des fidèles élève en l'honneur de Notre-Dame de la Treille et de Saint-Pierre.

La Novaine commence le samedi 13 juin, à huit heures du soir, par un salut solennel. Tous les jours, il y aura une messe avec instruction, à cinq heures et demie du matin et le soir, à huit heures, salut et instruction par le R. P. Augustin, de l'Ordre des Prémonstrés.

Le Triduum s'ouvrira le mercredi 17, à huit heures du soir, et tous les jours, jusqu'au samedi 20 inclusivement, il y aura le matin, à neuf heures, messe avec une instruction pour les femmes ; le soir, à huit heures, salut et sermon pour les hommes. Les instructions du Triduum seront données, le matin et le soir, par Mgr. Mermillod, évêque d'Hébron.

Pendant le Triduum, d'autres prédications seront faites dans plusieurs églises ou chapelles de la ville, notamment à l'église Saint-Maurice, où M. l'abbé Bret, chapelain de Sainte-Genève, parlera, à huit heures du soir, pour les ouvriers.

On donnera ultérieurement les noms des prélats qui prêcheront dans d'autres églises.

Une indulgence plénière, en forme de jubilé, pourra être gagnée pendant les neuf jours qui précéderont le Couronnement, aux conditions ordinaires.

semblait un défi porté à toutes les règles de l'harmonie ; ces chevelures rebelles à l'action du peigne, ces lèvres épaisses et sensuelles, ces traits qui présentaient toutes les gradations de teintes, depuis le noir foncé des enfants de la Guinée, jusqu'au blanc mat des Européens, contribuaient à donner à la fête une physionomie singulière.

J'étais entré depuis quelque temps ; on dansait un quadrille qui reproduisait à peu près les figures de nos soirées ; mais avec des gestes plus accentués, lorsque je vis paraître Juanita.

Je devais être en garde contre l'émotion d'une surprise, et cependant à sa vue je ne pus me défendre d'un saisissement douloureux ; toute l'amertume du passé me remonta au cœur ; je ne pouvais détacher mes regards de cette image qui me rappelait mes jours de bonheur, je me reprochais mon idée sacrilège ; j'en voulais à l'audacieuse qui venait présenter sur ce théâtre des plaisirs vulgaires le spectre de ma fiancée.

J'étais presque dupe de l'illusion que j'avais préparée moi-même ; j'oubliais que dans presque toutes les femmes il y a l'effrit d'une habile comédienne, j'eus besoin de faire un effort pour me rappeler que je n'étais pas venu fournir à ma tristesse l'aliment de stériles regrets ; j'allai me cacher derrière un groupe et j'observais M. de la Roncerais. Il était d'une pâleur mortelle, ses yeux étaient d'une fixité étrange et, quelqu'un lui ayant brusquement posé la main sur l'épaule, il se dressa comme s'il avait été frappé d'une commotion électrique.

LOUIS COLLAS. (A suivre)

Bénédictio des Cloches de l'Eglise de Notre-Dame de la Treille.

Le samedi 20 juin, à deux heures, cérémonie de la bénédiction des trois cloches de l'église de Notre-Dame de la Treille, par Son Eminence le cardinal Régulier.

Un discours sera prononcé en cette circonstance par un de Nos Seigneurs les évêques venus à Lille pour assister au Couronnement.

A six heures du soir, une sonnerie générale annoncera la fête du lendemain.

Cérémonies du Couronnement.
A quatre heures du matin, messe à tous les autels de l'église de Notre-Dame de la Treille.

A neuf heures, Grand-Messe en musique. A dix heures, l'église sera fermée, à cause des préparatifs de la Procession.

A une heure et demie, les cloches donneront le signal de la formation de la Procession.

A deux heures et demie, elles annonceront la sortie de l'image miraculeuse.

La Procession suivra les rues Masurel, des Prêtres, la Place du Théâtre, les rues de Paris, du Vieux-Marché-aux-Chevaux, la place de Béthune, et s'arrêtera sur la place de la République.

Le Couronnement aura lieu sur la place de la République, vis-à-vis de la Préfecture. Il sera suivi d'une allocution et d'un acte de consécration prononcés par Mgr. Mermillod.

Tous les évêques présents donneront ensuite une bénédiction pontificale.

Puis, le cortège défilera par le boulevard de la Liberté, suivra la rue Nationale, Grande-Place, la rue Esquermoise, la Royale, la rue Négrier, la rue Saint-Pierre, la rue de la Monnaie, la place Saint-Martin, la place du Liou-d'Or, la rue des Châtaigniers, la rue Basse, et rentrera par la rue du Cirque.

Dans l'église, Te Deum et bénédiction de Très-Saint-Sacrement.

Lundi 22, à huit heures, Messe célébrée par S. E. le cardinal Régulier, et communion générale des Conférences de Saint-Vincent de Paul de la province ecclésiastique. Une indulgence plénière leur est spécialement accordée.

A trois heures, réunion des Conférences de Saint-Vincent de Paul, à l'hôtel de Notre-Dame, sous la présidence d'honneur de S. E. le cardinal Régulier.

Pèlerinages

Pendant les quinze jours qui suivront la fête du Couronnement, l'église de Notre-Dame de la Treille recevra les pèlerinages de toutes les paroisses de la province ecclésiastique ou des pays voisins.

Les pèlerins bénéficieront des réductions accordées par les Compagnies des chemins de fer sur les prix de transport.

L'Exposition d'objets d'arts religieux sera ouverte, pendant un mois, à partir du 14 juin, dans l'ancien hôtel de la Préfecture du Nord, futur siège de l'Université catholique.

Le mardi 23 juin, il sera rendu compte des résultats des concours de poésie et de musique, dans une séance académique tenue à l'ancien hôtel de la Préfecture.

Un programme détaillé de la procession sera publié et mis en vente ; et des médailles seront frappées en commémoration de la fête.

Le Comité des Pèlerinages de Lille nous communique les renseignements suivants, officiels et définitifs, relatifs aux concessions accordées par la Compagnie du Nord pour ces deux jours de fêtes, ainsi que pour la quinzaine de pèlerinages qui les suivra :

1° Dans un rayon de 30 kilomètres, c'est-à-dire de Bailleul, de Mouscron, de Baisieux, de Pont-de-la-Daule et de Billy-Montigny, il ne sera fait aucune concession ; on jouira des billets aller et retour ordinaires ;

2° Au-delà de ce rayon jusqu'à Dunkerque, Calais, Boulogne, Amiens, Busigny, Arras et Jumont, il sera créé des billets spéciaux d'aller et retour, 2^e et 3^e classe. (Voir le tableau ci-après.)

Les parours s'effectuera par des trains qui seront déterminés et qu'on indiquera lors de la distribution des billets ;

3° Pour les trains de la Belgique, il n'est fait aucune condition particulière, les villes de Courtrai, Gand, Blandin, Antoing, Tournai et Bruxelles, ayant régulièrement des billets aller et retour pour Lille ;

4° QUINZAINE DE PÈLERINAGE. — Il est accordé dans toutes les gares, à partir de mardi 23 juin et pendant toute la durée du Pèlerinage, des coupons collectifs avec réduction de 50 p. 100 à tous les groupes de dix pèlerins au moins, qui se seront fait inscrire dans les gares de départ quarante-huit heures à l'avance ;

5° Les directeurs de pèlerins sont invités à faire connaître, le plus tôt possible, à M. l'abbé Quantin, chapelain de la Basilique, ou à M. Paul Bernard, président du Comité, rue de Thionville, 23, le jour que l'on choisit, et autant qu'on le peut, le nombre approximatif de pèlerins, afin qu'on leur réserve l'autel de la Vierge.

AVIS

Vente des Denrées Alimentaires de la Ville de Roubaix.

BUREAU DES VENTES MOBILIÈRES GRAND-PLACE

Demain, mardi, et jours suivants, il sera mis en vente les denrées ci-dessous :

Une forte quantité de pommes de terre nouvelles ;

Un fort envoi de Fraises fraîches.

Un grand choix d'Asperges.

Excellent Beurre d'Albert, en motes de 2 kilos ;

Beurre du Midi, sans sel, à 2 fr. 40 le kilo ;

Beurre de Flandre, pour faire les provisions, à 2 fr. 80 le kilo.

Framages de Brie, de Camembert et de Gruyère ;

Un grand choix de Jambons divers.

Jambons salés à 1 fr. le kilo. Tous les jours de la semaine on trouvera toujours en vente : Asperges, Beurres, Fromages, Légumes et fruits à des conditions exceptionnelles de bon marché.

VIANDES

Pour satisfaire à la demande des acheteurs, et leur fournir des viandes de bonne qualité, les bêtes arrivent sur pied à l'Abattoir et sont abattues pour être vendues au détail par morceaux étiquetés ou au choix des acheteurs, tous les jours de 6 heures du matin à 6 heures du soir ; tels que Bœuf, Veau, Mouton et Porc, à de bonnes conditions.

Pour tous renseignements, s'adresser au Bureau de la Vente à la criée, Grand-Place.

Faits Divers

C'est aujourd'hui le jour de la Saint-Médard, jour d'anxiété pour les cultivateurs campagnards qui connaissent le dicton :

S'il pleut le jour de Saint-Médard, il pleut quarante jours plus tard.

Ce dicton, fort sujet à caution du reste, se fonde sur l'observation que, depuis l'établissement de la République, il n'a plu

accidents. On a saisi, dans les rues, 316 caisses de noix de coco corrompues, 69 voitures de figures et plus de 3,000 caisses ou barils de diverses denrées saisies par les inspecteurs. Mais l'administration s'étant aperçue que ces entrepreneurs en détournent une grande partie pour engraisser des porcs, elle se charge elle-même de faire transporter ces débris au dépôt du marché de bestiaux étrangers à Deftford.

Tous les marchands chez lesquels les inspecteurs font des saisies sont condamnés à une amende de 100 à 500 fr. et quelquefois à plusieurs mois de prison.

Un suicide assez étrange s'est commis ces jours-ci à Edimbourg. Un acteur, Thomas Worlog, âgé de vingt-six ans, s'éprit de la fille de son directeur, qui repoussa ses hommages. Ne croyant pas pouvoir vivre sans la cielle, le malheureux artiste résolut d'en finir.

Un soir, après une représentation dans laquelle il venait de jouer un rôle en costume du temps de Charles I^{er}, il se rendit, sans changer de vêtements, à la demeure de sa belle, se hissa jusqu'à sa fenêtre, au deuxième étage, y attacha une corde, et s'y pendit. Le lendemain, les passants y étaient pas peu étonnés de voir se balancer dans les airs un contemporain de Cromwell.

Le Monde russe signale parmi les avocats non inscrits au barreau de Saint-Petersbourg, mais ayant droit de plaider devant les justices de paix, deux dames : M^{me} Z. et I. . . lesquelles, au dire de cette feuille, s'acquittent très bien de leur rôle. M^{me} Z. a étudié le droit à fond, et aurait l'intention de se présenter aux examens de la faculté de droit de Saint-Petersbourg.

Le vaisseau de guerre anglais Daphné croisa le 13 mars sur la côte de Madagascar, quand la vigie aperçut un dhow ayant probablement des esclaves à bord. On lui donna la chasse, et finalement le Daphné gagna de vitesse le dhow et l'accosta. Il était encombré d'esclaves, et le lieutenant Henderson, avec des matelots armés, a pris le commandement. 225 esclaves, dont plusieurs souffraient de la dysenterie, mouraient de faim dans la cale. On dut les en faire sortir de suite et leur donner des aliments.

Les malheureux avaient été embarqués à Mozambique et expédiés à Madagascar avec des provisions pour deux jours seulement. Un calme prolongea la navigation du dhow pendant huit jours, de manière que les souffrances des esclaves furent indescriptibles. La plupart des femmes et des enfants étaient tellement amaigris par le besoin et ankylosés, qu'ils ne pouvaient se tenir debout.

Malheureusement le Daphné fut obligé de retourner à Zanzibar avec tous les esclaves à bord, et une tempête effroyable vint s'ajouter aux souffrances déjà subies par les malheureux.

A Zanzibar leurs malheurs ont cessé, les enfants ont été pris par la mission française et celle d'Angleterre, et les esclaves malades sont tendrement soignés, tandis que les autres sont placés chez les habitants comme domestiques. Ils sont très laborieux et très fidèles.

Les journaux anglais d'hier rendent compte d'une assemblée qui avait été tenue la veille au Mansion-House, et dans laquelle on s'est occupé de l'abolition de la traite des esclaves qui continue à se faire sur les côtes de l'Afrique orientale.

Le lord-maire de Londres présidait la séance. Le comte de Shaftesbury, qui soumit la première résolution à l'assemblée, dit que les horreurs qui accompagnent la traite des esclaves aujourd'hui pratiquées ne sont ni moins grandes, ni moins révoltantes que celles qui soulevèrent il y a des années, l'indignation de l'Angleterre et eurent pour résultat de gagner à la cause de la suppression des personnages tels que les Wilberforce et les Granville Sharp.

Sir Bartle Frère présente à son tour une résolution portant que l'extinction définitive de la traite des esclaves dans l'Afrique orientale serait le meilleur monument que l'on pourrait élever à la mémoire du docteur Livingston, et l'assemblée accueillait avec